



## Les rendez-vous du réseau des porteurs de projet

### SYNTHESE DES ATELIERS COLLECTIFS

### « EVALUATION » – 4 FEVRIER 2021

La journée du 4 février 2021 proposée aux porteurs de projets de la Cité éducative roubaisienne a porté sur l'évaluation de la programmation 2020 de la Cité éducative.

Scindée en deux ateliers d'évaluation (le matin et l'après-midi), elle a réuni une partie des porteurs de projets de la Cité éducative roubaisienne dont les actions ont pu démarrer, voire être entièrement réalisées, sur l'année 2020.

Animés par COPAS (AMO de la cité éducative en charge de l'évaluation de la programmation et de l'animation du réseau des acteurs), ces ateliers avaient pour objectif d'une part de partager l'expérience des porteurs de projet et de travailler collectivement sur l'enjeu de l'évaluation.

Cette synthèse, reprend les éléments clés de ces rencontres.

Vous trouverez également en fin de document le calendrier de nos prochains rendez-vous.

# Introduction

La journée du 4 février 2021 proposée aux porteurs de projets de la Cité éducative roubaisienne a porté sur l'évaluation de la programmation 2020 de la Cité éducative. Scindée en deux ateliers d'évaluation (le matin et l'après-midi), elle a réuni une partie des porteurs de projets de la Cité éducative roubaisienne dont les actions ont pu démarrer, voire être entièrement réalisées, sur l'année 2020.

## Les objectifs d'un atelier dédié à l'évaluation

Les objectifs de cette journée étaient pluriels. S'il s'agissait *in fine* de répondre aux attentes institutionnelles en matière d'évaluation, cette dernière étant inscrite au titre des attendus réglementaires relatifs à la mise en œuvre de la Cité éducative, il s'agissait également d'ancrer l'évaluation dans les pratiques des porteurs de projet et de faire de cet exercice, souvent perçu avec méfiance, un facteur de réflexion et de dialogue entre porteurs de projet afin d'entrer collectivement dans une dynamique d'amélioration continue du projet.

### ➤ INSCRIRE L'ÉVALUATION AU CŒUR DES PRATIQUES DE LA CITE EDUCATIVE

La circulaire du 13 février 2019, relative aux Cités éducatives, affirme que celles-ci doivent afficher une volonté partagée autour d'objectifs communs en faveur de la réussite éducative des enfants et des jeunes résidant en quartiers prioritaires. Pour cela, la Cité éducative doit reposer sur un plan d'action ambitieux à travers la mise en œuvre d'une programmation visant la continuité et la complémentarité de l'action éducative.

Au-delà de la dimension programmatique, la circulaire insiste sur la mise en place d'un suivi transparent et d'un partage de bonnes pratiques entre acteurs éducatifs de territoire à travers l'articulation de deux temps forts de la Cité éducative : la revue de projet et la démarche d'évaluation.

La démarche d'évaluation doit donc s'entendre comme une pratique incontournable de la mise en œuvre du projet de Cité éducative. Elle permet d'inscrire le projet, chemin faisant, dans une dynamique d'amélioration. Cette dynamique d'amélioration est double :

- elle doit concerner la programmation et sa mise en œuvre : les processus de déploiement des projets et des actions, les contenus, les articulations et complémentarités des actions de la programmation...
- elle doit également concerner le projet dans son ensemble : le système de gouvernance, les articulations et transversalités avec le droit commun, les coopérations entre acteurs éducatifs de territoire...

### ➤ ANIMER LA COMMUNAUTE DES ACTEURS DE LA CITE EDUCATIVE

« La Cité éducative organise l'alliance républicaine de **tous les adultes** prêts à contribuer **ensemble** à l'éducation des enfants et des jeunes, à **tous les âges** et durant **tous les temps de vie**, en lien avec les **familles**. Elle mobilise l'école du socle (écoles-collège), pôle éducatif structurant du quartier, mais aussi en amont les lieux d'accueil petite enfance, et en aval, l'orientation, l'accès à l'enseignement supérieur, ou autour les autres lieux éducatifs du quartier ou de la ville (médiathèque, centre social, conservatoire, club de sport, club de prévention...), et les actions de soutien à l'exercice de la parentalité, pour créer le **continuum** nécessaire à la réussite de chaque enfant. »

(Circulaire du 13 février 2019)

Cet extrait de la circulaire du 13 février 2019 résume les principes fondamentaux de la mise en œuvre de la Cité éducative. Cette dernière repose sur une communauté d'acteurs éducatifs (éducation nationale, structures éducatives municipales, structures de l'éducation populaire, associations de quartier, parents...) dont l'action doit être coordonnée et complémentaire. C'est en sens que parmi les principaux enjeux et objectifs de la Cité éducative il s'agit de créer les conditions de possibilité et d'approfondissement des coopérations entre acteurs éducatifs locaux.

Ainsi, proposer aux porteurs de projets un temps de travail spécifiquement dédié à l'évaluation constitue un enjeu quant à l'exercice même d'évaluer.

Au-delà d'un exercice purement formel, l'évaluation peut aussi être perçue comme le moyen de mobiliser l'ensemble des acteurs de la Cité éducative autour de la thématique de l'évaluation.

Réunir les porteurs de projets autour du thème de l'évaluation c'était donc se donner l'opportunité de :

- favoriser les rencontres entre porteurs de projets
- susciter des échanges sur l'évaluation mais plus largement sur les projets, leurs contenus, leurs spécificités, leurs processus de déploiement, les difficultés ou blocages rencontrés, les freins levés...
- favoriser les échanges de bonnes pratiques entre porteurs de projets
- repérer des besoins en termes de connaissance sur la Cité éducative mais aussi en termes d'appuis méthodologiques
- favoriser les liens entre porteurs de projets et de nouvelles coopérations entre acteurs.

#### ➤ ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PORTEURS DE PROJET DANS LA DEMARCHE D'ÉVALUATION

La démarche d'évaluation est souvent perçue avec méfiance voire très négativement par les structures qui doivent s'y soumettre. Très présente dans l'univers des institutions publiques et dans la mise en œuvre de l'action publique locale, l'évaluation n'en est pas moins un exercice redouté et mal connu dans ses attendus et dans ses principes méthodologiques.

A travers la mise en place de ces ateliers, il s'agissait de rappeler les objectifs généraux d'une évaluation d'une part et d'explicitier les modalités de la démarche d'autre part.

## Les participants aux ateliers d'évaluation

---

Parmi les participants à cette journée :

- Le Centre social Nautilus dans le cadre du poste Liaison famille école quartier
- La Fédération des Centres sociaux pour la démarche de croisement des savoirs et des pratiques
- Le Campus des métiers et des qualifications Image et Design
- La Marelle pour Familles et Educ'acteurs, dans le cadre du projet « Stage prépa mat' »
- La pluie d'oiseaux, dans le cadre du projet « Familles comme fabricants de culture »
- L'ADEP, dans le cadre du projet « Formation des parents : maîtrise des savoirs de base au service de la coéducation »
- Le GAPAS, titulaire du marché « Équipes mobiles »
- SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble), pour l'action « Débats philo au service de la prévention de la radicalisation »
- La médiathèque de Roubaix, pour l'action « Jardins en scène »

## 2. Les ateliers

### Les modalités de déroulement des ateliers

Comme évoqué précédemment, il a été proposé aux porteurs de projets de s'inscrire sur des demi-journées d'ateliers. Deux ateliers ont ainsi été mis en place sur la journée du 4 février, répartis sur les deux demi-journées (matin et après-midi).

L'atelier du matin a réuni 4 porteurs de projets, 5 porteurs de projets se sont inscrits pour les ateliers de l'après-midi. Les porteurs de projets ont été sollicités sur ces demi-journées de travail après avoir été destinataires d'un questionnaire d'évaluation (dont la date de clôture était prévue le 5 février 2021).

Les délais entre la journée évaluation et le retour attendu des questionnaires étant très court, il a été privilégié une approche globale de la démarche d'évaluation et non pas une approche centrée uniquement sur le questionnaire.

Au regard du contexte sanitaire actuel, les échanges se sont déroulés en visioconférence. Chaque porteur de projet a pu s'exprimer pour présenter :

- son projet,
- l'état d'avancement de celui-ci,
- les points positifs,
- les difficultés et freins rencontrés dans la mise en œuvre,
- ses attentes et besoins en matière de soutien méthodologique pour la réalisation du projet.

The screenshot displays a Zoom meeting interface. The main content area shows a slide titled "Zoom sur le questionnaire" with the following structure:

- Un questionnaire en 4 parties
  - Les informations générales
  - Le projet
    - Auto-évaluation
    - Public visé / touché
    - Les effets de l'intervention sur les publics (enfants / parents)
  - Les coopérations
    - Entre acteurs institutionnels et associatifs éducatifs du territoire
    - Avec les parents/jeunes de la Cité éducative
  - 4. Le recours au droit commun

The right sidebar lists participants in the meeting:

- Dans cette réunion (6)
  - Samuel Thyron
  - Dalila Bahmed (Organisateur)
  - Emma Darleux (Invité)
  - Henriette de la Marelle (Invité)
  - Morgane Carlier CS Le Nautil...
  - Samira Belbachir FDSC (Invité)
- Autres invités (1)
  - ybacke.npdc@centres-sociaux.com (Provisoire)

## Déroulé et structuration des échanges

---

### ➤ TOUR D'HORIZON DES PROJETS :

Cette synthèse n'a pas pour finalité de revenir en détail sur chacun des projets présentés lors des ateliers sur l'évaluation. Nous dresserons ici quelques lignes générales mettant en exergue l'état d'avancement global des projets ainsi que les questionnements des porteurs de projet.

Le contexte de mise en place des projets : des difficultés de déploiement liées au contexte sanitaire...

Sur les neuf porteurs de projet rencontrés, la plupart des projets a déjà bien été engagée, voire terminée pour deux d'entre eux, malgré un contexte sanitaire compliqué. Chacun des porteurs de projet a fait part de la difficulté à mobiliser les publics mais également à investir certains espaces collectifs dans le contexte actuel de crise sanitaire (difficultés liées aux jauges dans les espaces communs, craintes collectives liées au virus). Il a bien été à chaque fois question du « temps normal et du temps covid-19 ».

Les périodes de confinement et de couvre-feu imposées, l'impossible accès à certains lieux qui ont été fermés et la mise en place de jauges pour l'accès aux lieux collectifs ne permettant de réunir qu'un nombre très limité de personnes ont eu deux principales conséquences :

- le report des actions, et donc un calendrier décalé (certains ont pu évoquer des « calendriers qui ont explosé ») et des actions qui n'ont pas encore pu être menées selon le rythme espéré au démarrage ;
- un nombre moindre de personnes touchées par les actions que les prévisions au moment de la conception des projets.

...mais des adaptations qui ont été trouvées

Si le contexte sanitaire a constitué un frein auquel tous les porteurs de projets ont été – et sont encore – confrontés, il a dans la très grande majorité des cas pu être contourné de manière plus ou moins aisée, par une adaptation des projets et un ajustement des modalités d'intervention auprès des publics.

Cette adaptation a conduit à différer le calendrier, et donc la temporalité, de déploiement des projets.

Parmi les adaptations trouvées, il a pu y avoir le recours aux nouvelles formes numériques de travail collectif, par l'usage de certaines applications (zoom, klaxoon). Le format en distanciel a pu être investi comme forme alternative aux réunions en présentiel, rendues impossibles par le contexte sanitaire.

Toutefois, cette possibilité a davantage concerné les actions qui s'adressaient dans un premier temps aux professionnels de l'action éducative. Elle a beaucoup moins concerné les familles dont les possibilités d'accès et la maîtrise des outils au numérique sont très hétérogènes.

Pour les actions touchant exclusivement les enfants, les jeunes et les familles, ce sont les effectifs de participation des publics accueillis qui ont dû être réajustés en fonction de l'évolution (permanente) des protocoles sanitaires.

La contrainte d'accueil du public, avec des mesures imposant un nombre réduit de participants et des règles de distanciation physique, s'est traduite par la recherche de nouveaux lieux par les porteurs de projets.

Les actions qui ont été les moins fortement impactées par le contexte sanitaire concernent principalement celles qui ont associé directement l'éducation nationale (les enseignants) ou les professionnels de l'éducation populaire (centres sociaux) et qui ont ciblé les enfants d'âge scolaire (écoliers et collégiens).

#### Quelques autres difficultés repérées dans la mise en œuvre des projets

En dehors des contraintes liées à la crise sanitaire, certaines difficultés ont été pointées dans le déploiement des projets. De manière générale, elles concernent les questions de logistique :

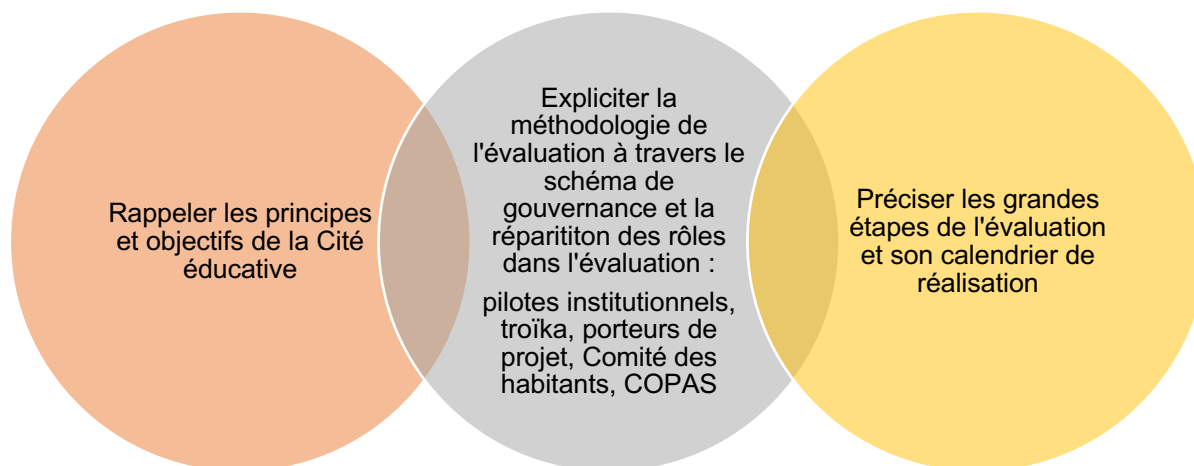
- trouver des lieux,
- gérer les temps de déplacement et de transport des publics (des enfants),
- coordonner l'action avec les partenaires,
- informer les publics et les partenaires pour mieux les mobiliser.

#### ➤ L'ÉVALUATION DE LA PROGRAMMATION : UNE EXIGENCE PARTAGÉE PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA CITÉ ÉDUCATIVE

Les ateliers du 4 février ont permis, comme nous l'avons mentionné précédemment, de réunir les porteurs de projets de la Cité éducative roubaisienne autour de la démarche d'évaluation.

Chargé de réaliser l'évaluation de la programmation de la Cité éducative, Copas, a animé ce temps d'échanges.

Les points abordés ont permis de/ d' :



Les explications de Copas concernant la méthodologie d'évaluation n'ont pas fait l'objet de remarques particulières. A l'issue de la présentation sur les modalités concrètes de déroulement de l'évaluation, les porteurs de projet ont pu se faire une idée plus claire de la place et du rôle de chacun dans le dispositif global d'évaluation et comprendre plus précisément la fonction ainsi que les objectifs du questionnaire dans cet ensemble.

Il a été en outre rappelé que l'évaluation ne constitue pas un temps de travail additionnel vain mais une dimension à intégrer au projet. Les temps programmés d'évaluation peuvent également être utiles en interne avec les professionnels afin de faire le point, se situer, s'ajuster... pour avancer. C'est de fait un travail permanent.

➤ **USAGES ET APPORTS DE L'ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE**

En préambule des discussions relatives au questionnaire, Copas en a rappelé la structuration générale et de fait les objectifs qui lui étaient liés.

Ainsi, il avait pour principaux objectifs d'/de :

- identifier les différentes structures et le type de projet mis en œuvre par elle ;
- avoir des informations sur l'état d'avancement des projets, sur la mobilisation des publics, sur les coopérations mises en œuvre dans leur déploiement ;
- avoir des indications quant aux premiers effets des projets sur les publics ;
- pour les actions qui reposent sur une coordination avec le droit commun, avoir des éléments d'information sur la mobilisation des acteurs, des actions et des crédits de droit commun.

Il a aussi été rappelé la logique d'une évaluation par questionnaire. Certains porteurs de projets ayant fait part de leurs difficultés à répondre à certaines questions, celles-ci n'étant pas adaptées au projet, il a été souligné la nécessité de procéder au moyen d'une enquête par questionnaire pour une évaluation de cette ampleur. En effet, les actions de la programmation étant relativement nombreuses, il s'agissait de positionner les structures en situation d'auto-évaluation afin de disposer d'une vision la plus exhaustive possible de la mise en œuvre de la programmation. Le questionnaire, par l'agrégat statistique qu'il permet, fournit une vue d'ensemble à partir de critères et d'indicateurs communs.

Pour les questions auxquelles les porteurs de projet n'ont pu apporter de réponse faute de pertinence au regard de leur projet, les champs libres du questionnaire permettaient de combler l'absence de réponses et d'apporter certaines précisions quant à la mise en œuvre du projet.

Les questions posées

| Questions  | Réponses   |
|--|--|
| Quelles sont les périodes prises en compte ?   | <p>Pour la première évaluation, la période prise en compte est septembre-décembre.</p> <p>Pour les années suivantes, il existe deux temporalités : l'année civile et l'année scolaire. Afin de combiner au mieux ces deux temps qui correspondent à deux réalités tout aussi importantes dans la Cité éducative, nous avons fait le choix de réaliser deux périodes d'évaluation dans l'année : une première vague évaluation en juin et une seconde vague en décembre. Un questionnaire d'évaluation sera donc transmis à ces deux périodes de l'année.</p> |
| Comment apprécier à partir d'un support commun (le questionnaire) des projets de nature différente ? | <p>Afin de pouvoir porter une appréciation aussi fine que possible sur les différents projets, les structures peuvent faire parvenir à Copas tous les éléments complémentaires qu'ils jugent utiles et pertinents pour l'évaluation (compte-rendu, rapports, outils élaborés, affiches/flyers, vidéo, photo...).</p> <p>De plus, les porteurs peuvent également contacter le Copas pour évoquer des points particuliers qui mériteraient une attention particulière.</p>   |

|  |  |
|--|--|
| <p>Quelques précisions sémantiques : quelle différence entre acteurs et bénéficiaires ? que signifie le droit commun ?</p> | <p>Les acteurs sont des parties prenantes de l'action : ils participent à son déploiement de la conception à sa réalisation effective, en passant par son évaluation, son animation... Les bénéficiaires sont quant à eux uniquement des destinataires de l'action, ils ne participent pas directement à sa mise en œuvre dans sa conception, son animation ou son processus d'évaluation.</p> <p>Le droit commun est par définition tous les droits, actions et dispositifs qui s'appliquent sur tout le territoire national de manière indifférenciée. Ainsi le droit commun concerne toute ce qui ne relève pas de la politique de la ville.</p> <p>Par exemple, les articulations de certains projets avec des acteurs et des dispositifs du ministère de l'éducation nationale, relèvent d'articulations avec le droit commun.</p> <p><a href="https://www.irev.fr/sites/default/files/dossier_ressources_droit_commun_0.pdf">https://www.irev.fr/sites/default/files/dossier_ressources_droit_commun_0.pdf</a></p> |
| <p>Précisions sur les quantifications : publics cibles/publics femmes-hommes participant à l'action ?</p>                  | <p>A noter qu'il conviendrait dans les menus déroulants relatifs au nombre de participants aux actions de pouvoir indiquer « 0 », lorsque l'action n'a mobilisé aucun participant.</p> <p>Les données femmes-hommes lorsque les projets se déroulent sur l'espace public sont difficiles à collecter. Dans ce cas, il convient de le mentionner dans les commentaires en champ libre. Cela peut simplement être une impression quantitative, sans avoir nécessairement un nombre exact.</p>  |



### 3. Enseignements et apports de la journée

#### Pour conclure : Réactions, besoins, remarques

➤ QUELQUES COMMENTAIRES « A CHAUD » A L'ISSUE DES ATELIERS D'ÉVALUATION



En résumé, les participants aux ateliers du 4 février ont souligné l'intérêt de ces temps d'échange :

- pour aborder et se qualifier davantage sur la démarche d'évaluation, et en particulier sur les attendus de l'évaluation dans la méthodologie roubaisienne et dans ses attendus institutionnelles plus largement ;
- pour approfondir la connaissance qu'ils ont de la Cité éducative roubaisienne et connaître la diversité des projets proposés aux familles des QPV ;
- pour s'inscrire dans une dynamique de projet partagé et faire évoluer les coopérations.

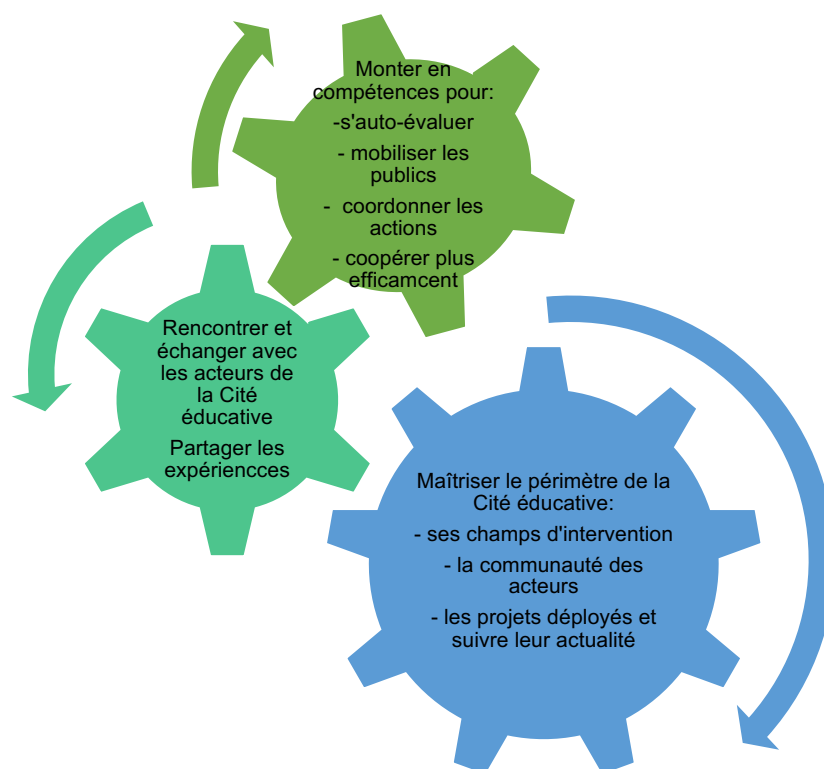
➤ DES PISTES DE TRAVAIL

Au titre de nos ambitions dans la mise en place de ce temps partagé sur la démarche d'évaluation figure la volonté de créer un espace commun d'échanges entre porteurs de projet et d'animer ainsi la communauté des porteurs de projets de la Cité éducative roubaisienne. Ce temps était également l'occasion de recenser les besoins et attentes des porteurs de projet concernant leur participation à la Cité éducative.

Nous avons pu à l'issue des deux ateliers sur l'évaluation interroger les porteurs de projets en ce sens et tout au long de ces deux séances identifier les besoins en termes d'appui méthodologique.

Des besoins exprimés

Les besoins exprimés concernent à la fois le périmètre de la Cité éducative stricto sensu et des attentes plus larges afin de se qualifier davantage :



## Quels prolongements ?

Nous avons pu collectivement faire le constat que ces temps d'échanges étaient féconds et utiles. Aussi, il sera pertinent de proposer et de planifier pour l'année à venir d'autres temps partagés sur des thèmes intéressant les porteurs de projets.

Parmi ces thèmes plusieurs approches sont possibles :

- une approche méthodologique pouvant porter sur différents sous-thèmes :

|   |   |
|---|---|
| <b>La maîtrise de l'environnement institutionnel de la Cité éducative</b>   | <b>L'amélioration des pratiques</b>   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• La politique de la ville et les interactions avec le droit commun</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• La mobilisation des jeunes et des familles</li><li>• La coordination entre partenaires éducatifs locaux</li><li>• Les facteurs de la coopération</li><li>• L'évaluation</li></ul> |

- une approche visant à mieux connaître la Cité éducative roubaisienne :

Faire Cité par l'éducation suppose d'avoir une parfaite connaissance de l'environnement éducatif local et de l'offre éducative proposée au sein de la Cité éducative.

Il s'agit donc de proposer aux porteurs de projet des temps permettant de s'approprier la Cité éducative roubaisienne. Cela consiste à mieux connaître les projets, suivre leur actualité, connaître les difficultés et obstacles levés pour leur mise en œuvre,...

## **Les prochains « Rendez-vous du réseau des porteurs de projets »**

Dans l'optique de favoriser les rencontres et les échanges entre porteurs de projets, et *in fine* de nourrir la programmation de la Cité éducative, nous vous proposons ci-dessous un calendrier d'ateliers avec des thématiques identifiées pour chacun à partir de l'expression des porteurs de projet lors des ateliers du 4 février. Chaque porteur de projet sera invité à y participer.

| <b>Date</b>                     | <b>Thème de l'atelier</b>  |
|---------------------------------|--|
| Le 22 avril matin (09h30-12h00) | Tour d'horizon des projets de la programmation : partages et retours d'expérience. |
| Le 27 mai matin (09h30-12h00)   | La mobilisation des publics : expériences, méthodes et outils                      |
| Le 24 juin matin (09h30-12h00)  | L'évaluation en question : organiser l'évaluation de son projet en continu         |